

## Chapitre I

*Introduction ; Causes générales de la révolution de février ; Agonie de la vieille société ; Corruption dans les mœurs et dans la politique ; Session des scandales ; La bourgeoisie se détache de son gouvernement ; Les banquets réformistes ; Le ministère viole le droit de réunion ; L'opposition recule ; Attitude du peuple et des sociétés secrètes ; Conseil de guerre aux bureaux de La Réforme.*

*Journée du 22 février ; Rassemblements populaires ; Préparatifs du pouvoir ; Hésitation des troupes et de la garde nationale ; Premières barricades.*

La Révolution française avait été brusquement arrêtée dans sa marche le 9 thermidor, au moment où, victorieuse de ses ennemis, elle préparait la solution du grand problème qu'elle avait posé : l'organisation de la Démocratie. Le dogme de la religion nouvelle était trouvé : c'était le Droit, complément nécessaire et méconnu jusqu'alors du dogme chrétien, qui est le Devoir. Les principes étaient proclamés ; ils étaient contenus dans la déclaration des Droits de l'Homme, l'Évangile de la Démocratie ; c'étaient la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Restait l'application. Devant cette question pratique, qu'il nous soit permis de le croire, pour diminuer nos regrets, les philosophes de la Montagne eussent hésité.

Pendant la période de réaction qui s'étend de 1794 à 1848, leur œuvre, interrompue dans le monde des faits, fut continuée dans le monde des idées par des penseurs solitaires. De même que dans les mythologies de l'Inde, avant de créer un monde, l'Esprit s'incarne et se recueille pendant de longues années, pour évoquer, à force d'austérités, de méditations et de prières, le rêve divin, miroir du monde à venir ; ainsi, pendant le long sommeil de la Démocratie, les

théories sociales apparurent au Peuple comme le rêve d'une société nouvelle.

Des livres des philosophes, ces théories se répandaient dans l'esprit de quelques disciples, et dans l'ombre des sociétés secrètes, attendant l'heure d'éclorre à la lumière. Cette heure, plusieurs révolutions impatientes essayèrent de la devancer ; c'étaient des germes avortés : les penseurs n'avaient pas assez médité, le Peuple et les martyrs de sa cause n'avaient pas assez souffert.

Les révolutions, ainsi qu'on l'a souvent remarqué, ressemblent dans leur marche aux grands cataclysmes du monde physique. Cet universel sommeil de la nature qui précède les orages, nous en retrouvons l'image dans cette torpeur de l'opinion publique pendant les dernières années de la monarchie, torpeur que le parti bourgeois prenait ou feignait de prendre pour une inébranlable confiance de l'opinion, et que Lamartine caractérisait bien mieux en disant : la France s'ennuie. On avait l'habitude et presque le souvenir de ces profondes secousses qui avaient plus d'une fois compromis l'existence de la dynastie de Juillet.

Au milieu de ce calme, la décomposition du vieux monde s'opérait rapidement. Au-dessus du Peuple sans existence légale, sans droits politiques ni civils, sans garanties contre l'oppression, l'exploitation et la misère, s'endormaient en paix les classes officielles, en proie à une gangrène dévorante.

Je ne sais ce qu'avaient fait les villes maudites que consuma le feu du ciel, mais à coup sûr, la corruption ne fut en aucun temps si profonde que dans le nôtre. Elle était arrivée à un tel degré qu'elle n'avait plus conscience d'elle-même : le sens moral était atrophié, la tyrannie du capital érigée en dogme, le vol légalisé et pratiqué impudemment au grand jour par tout ce qu'on appelait alors le pays légal, depuis le notaire, l'agent de change et le banquier, s'enrichissant

de la ruine des familles, et spéculant sur la disette des grains, jusqu'au petit marchand, fraudant sur le poids et la qualité de sa marchandise, et falsifiant les aliments du Peuple avec des drogues vénéneuses ; les lois de la nature elles-mêmes viciées et perverties, le mariage transformé en un marché de prostitution, le foyer conjugal en un bague, la famille en un troupeau d'héritiers s'abattant comme des corbeaux sur un cadavre.

La corruption avait passé des mœurs dans la politique. La Chambre des députés, devenue une armée disciplinée et salariée de fonctionnaires, ne servait plus qu'à couvrir d'une apparence de légalité la honteuse politique du pouvoir exécutif. À l'extérieur, cette politique rayait la France du rang des nations indépendantes pour en faire l'instrument servile de tous les gouvernements absolus ; à l'intérieur, elle étouffait toutes les libertés politiques, organisait la vénalité des charges d'un côté, celle des consciences de l'autre, et appuyait la monarchie bourgeoise sur une aristocratie de fonctionnaires et de financiers.

Cette aristocratie perdit la monarchie de Juillet, comme l'aristocratie militaire avait perdu l'Empire, en forçant la petite bourgeoisie, opprimée et exploitée comme le Peuple, à faire cause commune avec lui. Ajoutons aussi que la partie honnête de la bourgeoisie fut détachée du gouvernement par les tripotages honteux qui se révélèrent coup sur coup, et firent donner à la session de 1847 le nom de *session des scandales*. On apprit par les révélations d'un député journaliste, Émile de Girardin<sup>1</sup>, que le gouvernement avait vendu des privilèges de théâtre, des projets de loi, des promesses de pairie. On vit un ministre, convaincu de

---

1. Député depuis 1834, Émile de Girardin (1806-1881) avait fondé en 1836 le quotidien *La Presse*.

concussion, condamné à la dégradation civique. En abandonnant ainsi comme un bouc émissaire un collègue maladroit, le ministère crut avoir apaisé l'opinion ; l'opposition insista et demanda une enquête : les ministres opposèrent une dénégation pure et simple, et la Chambre se déclara satisfaite de ces explications.

Ce dernier trait acheva d'éclairer le pays sur la lèpre qui rongait son gouvernement. Le seul pouvoir qui restât debout dans l'opinion, la Chambre des députés, venait de proclamer elle-même sa déchéance, et l'idée longtemps oubliée de la réforme électorale apparut tout à coup comme un remède à cette pourriture qu'on ne pouvait plus cacher. Des banquets réformistes s'organisèrent dans toute la France. Presque partout, à la vérité, la bourgeoisie et ses représentants y dominaient et, au milieu de cette effervescence de l'opposition dynastique, le parti républicain se tenait dans l'ombre ; cependant on perdit peu à peu l'habitude de porter la santé du roi dans ces banquets ; parfois même des discours franchement démocratiques épouvantèrent à la fois le ministère et ceux qui avaient provoqué une réaction contre lui.

Ce fut alors que les banquets commencèrent à inspirer au gouvernement des craintes sérieuses. La dernière phrase du discours prononcé par le roi à l'ouverture des Chambres contenait une allusion à ces réunions dont la cause était attribuée à des passions ennemies et à des entraînements aveugles. La lutte était engagée, l'opposition voulut la soutenir ; elle organisa un banquet à Paris et s'efforça de faire constater la nécessité de la réforme dans l'adresse de la Chambre des députés au roi. Mais ce fut pour le ministère l'occasion d'un nouveau triomphe ; l'inébranlable bataillon des satisfaits fit replacer dans l'adresse les mots de *passions ennemies* et d'*entraînements aveugles*, par lesquels le discours de la couronne avait flétri les banquets. Le ministère, rassuré,

voulut en finir avec ces manifestations inquiétantes, et déclara s'opposer au banquet annoncé.

Ici, l'arbitraire devenait flagrant et intolérable ; depuis plusieurs années, on avait exhumé de vieux décrets contre les associations, mais le droit de réunion avait toujours été reconnu, et rien dans notre législation n'autorisait la défense des ministres. Les commissaires du banquet, auxquels s'adjoignirent environ soixante députés et trois pairs de France, d'Alton-Shée, de Boissy et d'Harcourt<sup>1</sup>, manifestèrent l'intention de passer outre.

Au milieu de l'agitation des esprits, une telle résolution pouvait amener une émeute ; le gouvernement ne l'ignorait pas ; toutes ses mesures étaient prises depuis longtemps. Paris et les forts étaient encombrés de troupes ; une émeute ne pouvait manquer de rallier autour du pouvoir tous les amis de l'ordre, on aurait bon marché des autres, et il serait facile, après la victoire, de faire retomber sur l'opposition la responsabilité du sang versé.

Cette responsabilité effraya l'opposition. La plupart des députés qui devaient prendre part au banquet appartenaient au centre gauche et se ralliaient autour d'Odilon Barrot<sup>2</sup>. On craignait les députés radicaux qui n'avaient été appelés que pour faire nombre ; on sentait instinctivement que l'opposition constitutionnelle n'avait pas assez de vitalité pour profiter d'une révolution. Il fallait à tout prix éviter une collision

1. Le comte d'Alton-Shée (1810-1874) entra à la Chambre des pairs en 1836 ; conservateur jusqu'en 1847, il se lance ensuite dans l'opposition, jusqu'à soutenir Ledru-Rollin. Le marquis de Boissy (1798-1866) entra à la Chambre des pairs en 1839 ; il avait, à la veille de la révolution de Février, gagné une certaine popularité par ses dénonciations contre les

scandales du règne. Le duc d'Harcourt (1786-1865), député de 1827 à 1837 puis pair de France, avait montré ses tendances libérales lors de la révolution de 1830 ; il fut ambassadeur de la république à Rome jusqu'en septembre 1849. 2. Odilon Barrot (1791-1873) était le chef de l'opposition modérée sous Louis-Philippe.

dont le résultat ne pouvait profiter qu'au pouvoir ou au parti radical.

On crut y parvenir en choisissant le lieu de banquet dans les Champs-Élysées<sup>1</sup> ; la facilité avec laquelle les troupes y peuvent manœuvrer, la largeur des rues environnantes y rendaient, supposait-on, toute émeute impossible.

De toutes les maladresses de l'opposition constitutionnelle, aucune peut-être ne fut plus dangereuse ; elle livrait sans défense à leurs ennemis ceux qui répondaient à son appel ; si le ministère eût dirigé le mouvement, il n'eût pas agi autrement. Enfin, les commissaires du banquet, pour rendre la manifestation plus imposante, invitèrent tous les membres de la garde nationale<sup>2</sup> qui partageaient leurs opinions à se rendre en costume et en armes sur la place de la Concorde, et à former une haie sur leur passage. On comptait sur trente mille hommes, dont la présence devait suffire pour contenir le Peuple.

Le ministère répondit en faisant afficher dans Paris la loi sur les attroupements, et une proclamation

1. À l'époque, c'était surtout un lieu de promenade, réaménagé en 1818 (construction de la chaussée centrale et des allées) et en 1839 (fontaines, bordures, contre-allées en bitume). On y trouvait sept pavillons de fêtes construits sur un terrain de la ville en concession pour trente-six ans, et suivant les plans approuvés par la mairie de Paris.

2. La garde nationale, issue des anciennes milices municipales, naît dès les premiers jours de la révolution de 1789. Elle est réorganisée sous la monarchie de Juillet dans un sens élitiste et censitaire. La république introduit une nouvelle organisation, fondée sur le service universel masculin ; c'était reconnaître le résultat des combats des 23 et 24 février, pendant lesquels

toutes sortes de combattants avaient fini par se confondre et se mêler, « hommes en blouses », gardes nationaux patentés et en uniforme, etc. À Paris, les légions de la garde nationale correspondent aux douze arrondissements de la ville et sont organisées en bataillons correspondant aux 48 quartiers de la ville, divisés à leur tour en compagnies reliées à des portions de quartier. Tous les hommes de 20 à 55 ans sont invités à s'inscrire sur les listes et l'on prévoit une organisation démocratique : les officiers sont élus par les hommes des compagnies (cf. Louis Hincker, *Citoyens-combattants. Paris, 1848-1851*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, à paraître en 2008).

défendant aux gardes nationaux de se réunir sans réquisition. Le lendemain, le ministère, interpellé par Odilon Barrot, déclara qu'il disperserait par la force toute tentative de réunion.

L'opposition était hors d'haleine : ce dernier coup l'acheva. Le banquet devenait un acte de rébellion, Odilon Barrot n'eut pas la force de passer outre. Il n'est pas de question politique, dit-il, qui vaille une goutte de sang. Les journaux annoncèrent que l'opposition renonçait au banquet et se contentait de déposer sur le bureau du président de la Chambre un acte d'accusation contre le ministère. Ce fut le dernier effort de la gauche dynastique. Dix-huit députés seulement, au nombre desquels étaient Lamartine et les trois pairs de France, paraissaient décidés à résister courageusement à l'arbitraire, lorsqu'ils apprirent que la commission du banquet avait fait disparaître les préparatifs de la réunion.

Mais le parti républicain, qui s'était tenu en dehors des événements, se tint prêt à agir.

Les sociétés secrètes, qui avaient de nombreuses ramifications parmi les ouvriers, se décidèrent à se porter au lieu du rendez-vous, sans armes et par petits groupes, pour agir sur l'esprit des masses, profiter des circonstances, et imprimer une direction au mouvement.

La veille du jour fixé pour le banquet, une réunion de conspirateurs et de journalistes républicains eut lieu dans les bureaux de *La Réforme*<sup>1</sup>. Ledru-Rollin, Flocon,

1. *La Réforme*, quotidien fondé en 1843, était l'expression de la gauche républicaine sous Louis-Philippe. Parmi ses fondateurs, on trouve Eugène Baune (1799-1880), l'un des chefs républicains de l'émeute de Lyon en 1834 ; après les journées de Juin, il sera accusé d'avoir tenté de sauver une centaine de personnes arrêtées par la garde mobile. Théophile Thoré (1807-1869),

avocat et journaliste socialiste, collaborateur de nombreux journaux républicains ; après la révolution de Février il fonde sa propre feuille, *La Vraie République*. Depuis février, Charles Lagrange (1804-1857) est l'un des protagonistes du mouvement révolutionnaire. Il nous a été impossible d'identifier le Rey cité par Ménard ; on reviendra sur les autres personnages ici dénommés.

Louis Blanc, Rey, Baune, Thoré, Lagrange, Caussidière, s'y trouvaient avec Albert et d'autres ouvriers, très influents dans leurs quartiers. C'est de cette réunion que partit la volonté de renverser la monarchie.

Le Peuple ne se laissa pas non plus arrêter par les tergiversations de ses représentants. Dans la matinée du mardi 22, des groupes nombreux d'ouvriers se répandirent sur les boulevards et dans les environs des Champs-Élysées. À dix heures, des étudiants, au nombre de cent cinquante, partent de la place du Panthéon et se réunissent sur les quais à un cortège de plus de deux mille ouvriers descendus des faubourgs. La colonne se dirige, par la rue Saint-Honoré, vers la place de la Madeleine, aux cris de «Vive la réforme! À bas Guizot!» et s'avance bientôt jusqu'à la place de la Concorde en chantant *La Marseillaise*; elle est arrêtée à l'entrée du pont par de forts détachements de la garde municipale. Quelques jeunes gens forcent le passage; la colonne les suit et envahit la Chambre, mais les députés n'étaient pas encore en séance; le Peuple se retira.

Dans la prévision d'une lutte inévitable, le pouvoir avait réuni des forces imposantes. Vingt-sept mille hommes occupaient les forts. Le général Perrot, le même qui commanda le fort de Vincennes et l'attaque du faubourg Saint-Antoine en juin, avait rendu la Chambre inabordable. Mais partout, sur le passage des troupes, le Peuple criait: «Vive la ligne! Vivent les dragons!» Ces témoignages de sympathie rappelaient aux soldats leur véritable devoir; ils passaient silencieusement au milieu de la foule, protestant peut-être intérieurement contre cette loi maudite qui les force, eux, enfants du Peuple, à se faire l'instrument servile de toutes les tyrannies.

Depuis 1830, dans les précédentes émeutes, la troupe avait toujours eu besoin, pour tirer sur le Peuple, de se sentir excusée par la complicité de la

garde nationale. Jamais celle-ci n'avait manqué de répondre aux appels du pouvoir. Cette fois cependant elle n'avait pas été convoquée; on la redoutait, et peut-être avec quelque raison. La petite bourgeoisie était devenue hostile non pas à la royauté, mais au ministère.

Cependant la Chambre entra en séance. Odilon Barrot et ses amis crurent avoir satisfait l'opinion publique en demandant formellement la mise en accusation du ministère. M. Guizot<sup>1</sup> parcourut cette demande, déposée sur le bureau, et se retira en souriant. Une accusation du ministère était puérile en présence de l'inébranlable majorité qui l'avait toujours soutenu, et l'opposition ajoutait un ridicule à sa défaite. La Chambre entama une discussion sur le privilège des banques: pas un mot sur les événements qui préoccupaient les esprits.

Mais au dehors l'agitation croissait d'heure en heure: des barricades s'élevaient rue Saint-Honoré; le peuple pénétra dans quelques boutiques d'armuriers, et on se partagea les armes. Les rassemblements dissipés par les charges de cavalerie se reformaient sur d'autres points, et bientôt le mouvement se répandit dans tout Paris. À l'exception d'un poste de municipaux désarmé au carré Marigny, aucun engagement n'avait eu lieu, et cependant le Peuple comptait déjà de nombreux blessés. Deux femmes avaient été tuées rue Saint-Honoré. Néanmoins, la ligne et les dragons étaient partout accueillis par des vivats, et la colère du Peuple se portait seulement sur les municipaux dont la sauvage brutalité exaspérait les plus impitoyables amis de l'ordre.

1. François Guizot (1787-1874), historien et homme d'État, est l'un des protagonistes principaux de la monarchie de Juillet;

Premier ministre de Louis-Philippe jusqu'en février 1848, la révolution marque la fin de sa carrière politique.

## Prologue d'une révolution

Vers cinq heures, Berger<sup>1</sup>, maire du deuxième arrondissement<sup>2</sup>, fait battre le rappel ; les gardes nationaux s'arment et fraternisent avec la troupe. Le Peuple désarma quelques compagnies, mais des cris de « Vive la réforme ! », partis des rangs de la garde nationale, lui firent oublier ses défiances, et la même cordialité accueillit partout la garde nationale et la ligne.

Cependant, Louis-Philippe, qui le matin s'égayait fort en parlant du banquet, perdait peu à peu son assurance. À huit heures, suivi de ses fils, il passa en revue dix mille hommes rassemblés au Carrousel. On dit qu'il offrit le commandement militaire de Paris au maréchal Bugeaud, dont le dévouement s'était traduit sous le ministère Thiers<sup>3</sup> par les massacres de la rue Transnonain. « Pouvez-vous me répondre du succès ? », lui dit-il. « Sire », aurait répliqué le maréchal, « tout ce que je puis vous promettre, c'est qu'il y aura vingt mille hommes tués. »

---

1. Jean-Jacques Berger (1790-1859), le « maire des barricades » comme il se nommait lui-même, avait obtenu sa charge pour la première fois en 1830, pour ses mérites de combattant dans la révolution de Juillet. Il la perd en raison de ses opinions vis-à-vis du nouveau régime, mais il la récupère en 1847, quand désormais il est dans les rangs de l'opposition dynastique (c'est-à-dire conservatrice).

2. Aujourd'hui, le IX<sup>e</sup> arrondissement.

3. Adolphe Thiers (1797-1877), célèbre pour son *Histoire de la Révolution française* (1827), à la tête, comme ministre de l'Intérieur, de la répression des émeutes républicaines de 1834, à Paris et à Lyon. Le maréchal Bugeaud (1784-1849), l'un des principaux généraux de la conquête de l'Algérie, est battu par la révolution de Février mais réussit à se faire élire représentant en novembre 1848.